



RÉFAM

Centre de Recherche, d'Évaluation
et de Formation à l'Allaitement Maternel



Pratique du consultant en lactation
et
préparation à l'examen international IBLCE

2021-2022

Le CREFAM, Centre de Recherche, d'Évaluation et de Formation à l'Allaitement Maternel :

- ✓ est un organisme de formation continue enregistré sous le n° de déclaration d'existence 11 94 08175 94 auprès du préfet de région d'Île-de-France, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État ;
- ✓ est reconnu organisme de DPC, enregistré auprès de l'Agence nationale du DPC (Développement Professionnel Continu)¹ ;
- ✓ est déclaré référençable dans le Datadock.

Notre domaine :

- ✓ Préparation des personnes ayant une expérience d'accompagnement dans le domaine de l'allaitement maternel, à l'**examen international organisé par IBLCE**² (organisme d'accréditation des IBCLC³).
- ✓ Organisation des formations de façon à permettre aux participants d'acquérir un ensemble de connaissances et compétences nécessaires à la **pratique d'un consultant en lactation IBCLC chevronné**, au-delà des minima requis pour l'examen.
- ✓ Organisation de **formations spécialisées** permettant d'approfondir des domaines essentiels à l'accompagnement des familles autour de l'allaitement maternel.

**Contribuer à l'évaluation
des pratiques
professionnelles en
matière d'allaitement**

**Offrir des outils pour
l'amélioration des
savoirs et savoir-faire**



**Proposer aux professionnels
de renforcer leurs
compétences relationnelles
pour soutenir les familles**

**Permettre et valoriser
la recherche sur
l'allaitement maternel
en France**

¹<https://www.agencedpc.fr/>

²IBLCE : International Board Lactation Consultant Examiners : comité international de certification des consultants en lactation.

³International Board Certified Lactation Consultant : consultant certifié par l'examen organisé par IBLCE.

Table des matières

Présentation de la formation	3
Public concerné	3
Objectifs généraux	3
Lectures préalables à l'inscription	3
Travail personnel	3
Entraînement à l'examen	3
Documentation	4
Mémoire	4
Stages pratiques	5
Groupes de soutien	5
Modalités pratiques	5
Coût de la formation	5
Dates des modules de formation	6
Horaires des formations	6
Pour plus d'information	6
Programme de la formation	7
Engagement de confidentialité	9
Demande d'inscription	10
Informations sur l'examen de consultant en lactation IBCLC	13
Critères d'admissibilité à l'examen de consultant en lactation IBCLC	13
Calcul du nombre d'heures de pratique clinique spécifique pour l'examen	14
S'informer auprès de IBLCE	14

Présentation de la formation

Public concerné

- ✓ Personne ayant une expérience d'accompagnement de l'allaitement maternel et prévoyant de se présenter à l'examen IBCLC à l'issue de la formation ou dans les 2 années qui suivent.
- ✓ Consultant IBCLC souhaitant mettre à jour ses connaissances.

Le CREFAM se réserve le droit d'accepter exceptionnellement des personnes ne répondant pas strictement à ces conditions sur examen du dossier (motivation, expérience et projet professionnel).

Objectifs généraux

À l'issue de la formation proposée par le CREFAM, les participants :

- ◆ Auront les connaissances nécessaires pour traiter les problèmes techniques d'allaitement dans les situations habituelles et dans les circonstances particulières ;
- ◆ Auront acquis et/ou renforcé les techniques et attitudes nécessaires pour soutenir et accompagner les familles (communication ouverte, relation d'aide ...);
- ◆ Se seront entraînés à adapter leur accompagnement aux différentes situations et caractéristiques des familles ;
- ◆ Seront préparés tout au long de la formation à réussir l'examen de consultant en lactation IBCLC par des questions et des examens blancs ;
- ◆ Pourront prendre en charge une consultation de lactation dans leur service ;
- ◆ Auront les éléments pour impulser des changements de pratique dans leur service et participer activement à un projet de service permettant la promotion de l'allaitement ;
- ◆ Seront des personnes ressources sur l'allaitement pour leurs collègues et les réseaux de périnatalité.

Lectures préalables à l'inscription

Le CREFAM demande que les documents suivants soient lus avant toute inscription à la formation.

- ◆ Plan détaillé du contenu de l'examen par sujets et périodes
- ◆ Guide d'Information des Candidat(e)s
- ◆ Compétences cliniques des IBCLC
- ◆ Cadre de la pratique des IBCLC
- ◆ Code de déontologie des IBCLC.

Les liens de téléchargement de ces documents sont donnés sur le site du CREFAM¹.

Travail personnel

Entre les modules, le stagiaire étudie les documents complémentaires d'enseignement. Une liste d'ouvrages et revues spécialisés est également fournie. L'ensemble de ces documents préparent et complètent les sessions de formation.

¹ <http://www.crefam.com/pratiquePreparation.php>

Entraînement à l'examen

L'examen international se déroulant sur ordinateur en France, les stagiaires s'entraînent avec des questions posées à distance entre chaque module. Une correction détaillée est proposée au module suivant. Un examen blanc de 175 questions à choix multiples est proposé avant le dernier module (100 questions s'appuient sur un support photographique fourni).

Documentation

Pour chaque thème abordé au cours de la formation, des supports pédagogiques sont fournis sous forme papier pour les groupes en présentiel. Pour les groupes en classe virtuelle synchrone, ils sont envoyés par voie postale.

Ils permettent aux stagiaires de disposer d'une synthèse en français sur :

- ✓ les connaissances actuelles fondées sur les preuves,
- ✓ les questions qui font l'objet de controverses dans le milieu scientifique,
- ✓ les pratiques qui sont jugées efficaces sur des considérations empiriques quand les études sur un sujet particulier sont insuffisantes ou absentes.

Ces documents sont fournis avec une bibliographie détaillée. Pendant les sessions, les références des sites internet, des revues de presse et des revues scientifiques de qualité sont indiquées pour encourager les futurs consultants à organiser leur veille documentaire.

La documentation est mise à jour en fonction des publications scientifiques et des connaissances requises par la profession telles qu'elles sont notamment énoncées dans le Core Curriculum for Interdisciplinary Lactation Care. (ILCA, Jones and Bartlett Publishers, 4th edition, 2019 – 538 pages).

Ces documents sont la propriété exclusive du CREFAM, ils sont strictement soumis au copyright et ne peuvent être transmis ou copiés sans l'autorisation du formateur référent.

Des documents complémentaires sont également transmis par courriel ou à consulter dans la webographie² du CREFAM.

Mémoire

Le CREFAM propose à tous les stagiaires de réaliser un mémoire sur un thème lié à l'allaitement maternel. Pour ce travail optionnel, un accompagnement particulier est proposé : réflexion en groupe sur les méthodes de travail pour le choix du sujet et l'avancement du mémoire, entretien(s) individuel(s) pour chaque stagiaire lors du suivi et aide à la présentation publique du mémoire.

Au cours des modules, des rendez-vous de suivi sont proposés en dehors des horaires de la formation en groupe. Entre les modules, le suivi par téléphone ou e-mail est assuré.

Si le stagiaire choisit de rédiger un article, la formatrice peut aider à la soumission de celui-ci aux comités de lecture des revues spécialisées pertinentes.

De nombreux stagiaires réalisent un mémoire portant sur leur projet professionnel de futur consultant en lactation. Pour certains sujets, plusieurs stagiaires peuvent s'associer pour effectuer ce travail en commun.

Pour voir des exemples de mémoires du CREFAM : <http://www.crefam.com/memoires.php>

² <http://www.crefam.com/webographie.php>

Stages pratiques

Le stagiaire réalise plusieurs stages d'observation pour une durée cumulée d'au moins 40 heures dans des structures autres que celles dans lesquelles il travaille habituellement.

Il s'agit principalement de :

- ✓ Services de maternité, de pédiatrie ou de PMI dans lesquels exerce un consultant IBCLC,
- ✓ Consultations d'allaitement menées dans un cadre libéral par un consultant IBCLC.

Le CREFAM met à la disposition du stagiaire un annuaire de maîtres de stage.

À l'issue d'un stage, un certificat est établi par le consultant IBCLC qui accompagne le stagiaire.

Un court rapport est rédigé par le stagiaire sur trois observations effectuées au cours de l'ensemble de ses stages.

Groupes de soutien

Le stagiaire participe au moins à 4 heures de réunions de groupes de soutien de mère à mère. Une attestation pour le CREFAM est établie par la personne animant la réunion.

Ces réunions permettent au stagiaire de prendre contact avec toutes les associations de soutien existant dans sa région en vue d'établir son futur réseau professionnel.

Modalités pratiques

Chaque groupe est constitué de 12 à 16 personnes et est accompagné par un formateur référent.

La durée de la formation en « présentiel » est de 194 heures. Ces heures sont réparties sur 28 jours regroupés le plus souvent en cinq modules de 5 jours et un module de 3 jours.

S'y ajoutent les 44 heures de stage, les heures consacrées à l'accompagnement de la rédaction du mémoire, le visionnage de vidéos préparatoires pour certaines sessions et les heures de travail sur la plateforme de formation à distance du CREFAM. L'ensemble de la formation se déroule sur une période d'un an environ.

En 2021, deux groupes sont proposés en présentiel, au Kremlin-Bicêtre et à Montpellier.

Le CREFAM se réserve le droit de passer en classe virtuelle synchrone selon la situation sanitaire.

Un groupe est également proposé en classe virtuelle synchrone. Pour s'inscrire à ce groupe, il est nécessaire de disposer d'un ordinateur avec une caméra et un micro et d'une connexion internet fiable.

Coût de la formation

- ✓ En individuel : 3920 € (soit 140 € par jour)
- ✓ Prise en charge par l'employeur ou autre financement : 4480 € (soit 160 € par jour)

Ces prix ne comprennent pas les frais d'hébergement et d'assurance, les frais de littérature spécialisée et d'inscription à l'examen. (Pour information, les droits d'inscription à l'examen - à régler à IBCLCE - se montaient à 660 USD pour l'examen de 2020.)

Aucun frais n'est demandé pour l'inscription à la formation.

Le règlement se fait habituellement après chaque module au prorata du nombre de jours de celui-ci. Le tarif individuel est consenti en cas de règlement soit par chèque lors du module soit par virement reçu au plus tard dix jours après la fin du module. Sauf accord préalable, en cas de paiement hors délai, le tarif normal (160 € par jour) s'applique. Merci de prendre contact avec notre responsable administrative pour des modalités particulières de règlement.

Dates des modules de formation

Les formations au Kremlin-Bicêtre et à Montpellier sont prévues en présentiel sous réserve que la situation sanitaire le permette.

Groupe	Le Kremlin-Bicêtre (94)	Montpellier (34)	Classe virtuelle synchrone
Module 1	20 - 24 septembre 2021	27 septembre - 1 ^{er} octobre 2021	11 - 15 octobre 2021
Module 2	15 - 19 novembre 2021	22 - 26 novembre 2021	6 - 10 décembre 2021
Module 3	10 - 14 janvier 2022	31 janvier - 4 février 2022	17 - 21 janvier 2022
Module 4	7 - 11 mars 2022	28 mars - 1 ^{er} avril 2022	14 - 18 mars 2022
Module 5	2 - 6 mai 2022	30 mai - 3 juin 2022	16 - 20 mai 2022
Module 6	20 - 22 juin 2022	4 - 6 juillet 2022	27 - 29 juin 2022

Horaires des formations

Groupe	Le Kremlin-Bicêtre (94)	Montpellier (34)	Classe virtuelle synchrone
Du lundi au jeudi	9 h – 18 h	9 h – 17 h 30	8 h 30 – 17 h
Vendredi	9 h – 17 h 30	9 h – 17 h	8 h 30 – 16 h 30
Pause déjeuner	1 h 30	1 h	1 h

Une pause de 15 minutes est prévue pour chaque demi-journée.

Ces horaires peuvent être légèrement ajustés par le groupe en début de formation. Pour le suivi de la formation et du travail de mémoire, des entretiens individuels sont à prévoir en sus.

Pour plus d'information

Formation de Paris et questions administratives : Marina Marengo

Tel : 01 46 72 90 94 ; courriel : secretariat.crefam@orange.fr

Formation de Montpellier et formation en classe virtuelle synchrone : Danièle Garréton Bruguières

Tel : 06 62 00 88 46 ; courriel : crefam34@gmail.com

Programme de la formation

Le programme de la formation correspond aux critères demandés par la profession et l'IBLCE, et prépare à l'examen organisé chaque année par ce dernier. Il est ajusté pour intégrer les nouveautés. S'y ajoutent les données pertinentes pour les consultants en lactation IBCLC exerçant en France.

Décrire l'anatomie et la psychophysiologie de la mère et de l'enfant en rapport avec l'allaitement maternel

- ✓ Anatomie du sein et physiologie de la lactation
- ✓ Insuffisance de la lactation
- ✓ Anatomie de l'enfant et physiologie de la succion
- ✓ Aspects psychologiques de l'allaitement
- ✓ Création du lien mère-enfant
- ✓ Examen des seins et de l'enfant

Décrire la spécificité biologique du lait maternel et les effets de l'utilisation de substituts sur la santé de la mère et de l'enfant

- ✓ Aspects nutritionnels et protecteurs du colostrum et du lait maternel au cours de la lactation – Substituts du lait maternel et effets liés à leur utilisation
- ✓ Expression, traitement et conservation du lait maternel
- ✓ Contre-indications de l'allaitement maternel
- ✓ Législation du don de lait maternel et les lactariums - don de lait informel

Préparer l'allaitement en période prénatale

- ✓ Aspects culturels : l'allaitement en Occident et ailleurs
- ✓ Préparation de la famille à l'allaitement, soutien à la parentalité et information de l'entourage
- ✓ Les seins pendant la grossesse

Accompagner le démarrage de l'allaitement maternel

- ✓ La première tétée
- ✓ La tétée efficace : positions, prise du sein
- ✓ Les premiers jours – Critères de surveillance de l'allaitement la première semaine
- ✓ Césarienne et analgésie
- ✓ Engorgement – Mamelons douloureux et crevasses
- ✓ Hypoglycémie et ictère banal du nouveau-né
- ✓ Prise de poids insuffisante – Les compléments
- ✓ États psychologiques de la mère en post-partum et pendant l'allaitement
- ✓ Pathologies périnatales maternelles et infantiles ayant un impact sur l'allaitement
- ✓ Préparer la sortie de la maternité

Accompagner l'allaitement maternel après le post-partum immédiat

- ✓ Prise de poids et croissance de l'enfant allaité
- ✓ Les rythmes et le sommeil de l'enfant pendant les premières années
- ✓ Suppléments (vitamines, minéraux) et diversification alimentaire
- ✓ Allaitement du bambin - Sevrages - Grève de la tétée
- ✓ Développement du nourrisson et de l'enfant
- ✓ Alimentation de la femme allaitant
- ✓ Fertilité, sexualité et contraception de la femme allaitant
- ✓ Travail et allaitement
- ✓ Co-allaitement
- ✓ Trop de lait et réflexe d'éjection trop fort
- ✓ Mastites aiguë et chronique, abcès, canal lactifère bouché, galactocèle
- ✓ Matériels autour de l'allaitement maternel et du petit enfant

Accompagner l'allaitement maternel en cas de circonstance particulière

- ✓ La succion perturbée
- ✓ Prématurité – Naissances multiples
- ✓ Ictères banals, ictères pathologiques et ictère au lait maternel
- ✓ Prise de poids lente ou insuffisante après la première semaine
- ✓ L'enfant malade ou handicapé - Mort subite et décès de l'enfant
- ✓ Mamelons : variations anatomiques
- ✓ Lésions cutanées du sein et du mamelon
- ✓ Chirurgies mammaires
- ✓ Douleurs mammaires (y compris vasospasme)
- ✓ Allaitement et médicaments, tabac, alcool, drogues, herbes médicinales, polluants
- ✓ Relactation et lactation induite
- ✓ Maladies aiguës et chroniques de la mère
- ✓ Populations vulnérables – Catastrophes naturelles et guerre

Pratiquer la relation d'aide en matière d'allaitement

- ✓ Les approches centrées sur la mère, l'enfant et l'entourage
- ✓ Aider la mère à avoir confiance en elle

Organiser sa pratique professionnelle et sa formation continue de consultant en lactation

- ✓ La consultation d'allaitement – Établir un dossier
- ✓ Les ressources et initiatives pour protéger, encourager et soutenir l'allaitement dans les communautés locale, régionale, nationale et internationale
- ✓ Organiser sa pratique professionnelle et sa formation continue
- ✓ Organiser la protection et le soutien de l'allaitement dans sa structure hospitalière
- ✓ Recherche qualitative et quantitative – lecture critique
- ✓ Éthique professionnelle

Les méthodes pédagogiques sont variées et choisies pour favoriser la participation.

Engagement de confidentialité

J'ai bien noté que les moyens et outils pédagogiques mis à disposition par le CREFAM pour ma formation sont destinés exclusivement à l'approfondissement du contenu de la formation et à mon étude personnelle. Ils ne sont pas destinés à être diffusés en dehors du groupe de formation et ne peuvent donc être copiés ou transmis à un tiers, par quelque moyen que ce soit sans autorisation écrite de la responsable de la formation.

Cette clause de confidentialité concerne :

- les documents fournis sous forme papier ou envoyés par messagerie et portant le logo du CREFAM ainsi que la mention « Ce document est propriété du CREFAM, à ne pas diffuser sans autorisation du CREFAM » ;
- l'accès à la plateforme de formation virtuelle du CREFAM ;
- les sessions d'enseignement à distance et les vidéos mises en ligne sur la chaîne privée du CREFAM.

Je soussignée certifie avoir lu les clauses de confidentialité du CREFAM et m'engage à les respecter.

Date

Signature

Ce document prend effet lorsque l'inscription est confirmée.

Demande d'inscription

Je souhaite m'inscrire à la formation suivante :

- groupe de Paris (début le 20/09/2021)
- groupe de Montpellier (début le 27/09/2021)
- groupe en classe virtuelle synchrone (début le 11/10/2021)

- j'ai lu les documents indiqués dans le dossier (lectures préalables à l'inscription).

1. Votre identité.

NOM :

Prénom :

Né(e) le à

Profession :

Établissement :

Adresse professionnelle :

.....

Téléphone : Portable :

Courriel :

Adresse postale à laquelle je souhaite recevoir les documents de la formation (si besoin) :

.....

.....

Téléphone : Portable :

Courriel :

2. Coût de la formation et modalité des versements.

Ces prix ne comprennent pas les frais d'hébergement et d'assurance, les frais de littérature spécialisée et d'inscription à l'examen. (Ces derniers sont à régler à IBLCE et se montaient à 660 USD pour l'examen de 2020.)

- ✓ en individuel, coût de la formation : 3920 €
- ✓ prise en charge par l'employeur ou autre financement, coût de la formation : 4480 €

Le règlement se fait habituellement après chaque module au prorata du nombre de jours de celui-ci.
Si des modalités particulières de règlement ou de facturation sont souhaitées, merci de préciser ci-dessous.
Celles-ci seront reprises dans le contrat ou la convention de formation.

.....

.....

3. Conditions d'accès à la formation. (merci de cocher ce qui s'applique)

- Je suis titulaire d'un diplôme de professionnel de santé reconnu par IBCLCE et j'aurai en mars 2021 au moins 1000 heures de pratique clinique spécifique en lactation.
- Je ne suis pas dans les conditions ci-dessus et j'ai pris contact avec un responsable de l'IBCLCE. Je joins si besoin le courrier d'acceptation.
- Je ne suis pas dans les conditions ci-dessus et j'ai pris contact avec un responsable du CREFAM.

4. Prise en charge de la formation. (merci de cocher ce qui s'applique)

- La formation est à ma charge. Je recevrai un contrat individuel de formation professionnelle en application des articles L6353-3 à 7 du Code du travail.
- La formation est prise en charge par mon employeur. Il recevra une convention de formation professionnelle en application des articles L6353-1 & 2 du Code du travail.

Mon employeur est (nom, adresse et cachet) :

.....
.....

Interlocuteur : Téléphone : Courriel :

- Autre financement : (précisez)

.....

5. Pièces à joindre à votre dossier.

- Curriculum-vitae (avec photographie)
- Lettre de motivation
- Engagement de confidentialité
- Formulaire « Calcul de votre total d'heures de pratique clinique spécifique (PCS) » complété
- Photocopie du (ou des) diplôme(s) ou certificat(s) qui vous permettent d'accéder à cette formation (ou attestations et documents correspondant à votre situation)

Fait à : Le :

Signature du/de la candidat/e

Signature du financeur

Prénom :

Nom :

° O#yO) - o = - yk - o) - h k ° u@j y - # O@V@j y - - V ° O # u °

O	U	U	V	V	V		V
,€%]š o yy r • ŒÀ]	i vAX	X î	îîi	ïí	ôîî	ïì	îôç

* au cours des 5 dernières années

u

La ligne grisée est donnée en exemple, le pourcentage dépend de votre activité. Ne pas indiquer les décimales.

Informations sur l'examen de consultant en lactation IBCLC

L'examen se déroule chaque année à la rentrée scolaire et est organisé dans une structure mandatée par IBLCE et équipée pour faire passer l'examen sur un ordinateur. Cette structure est, si possible, proche du lieu de résidence des candidats.

Les droits d'inscription à l'examen sont à la charge des candidats et à régler par carte bancaire internationale directement auprès d'IBLCE au moment de l'inscription en ligne. Ils ne peuvent pas être pris en charge par le CREFAM.

Critères d'admissibilité à l'examen de consultant en lactation IBCLC

La compétence d'un(e) consultant(e) en lactation repose sur son habileté technique, ses compétences relationnelles et son évaluation clinique, autant que sur ses connaissances.

Les critères d'admissibilité à l'examen, établis par l'IBLCE, portent sur :

- ✓ les diplômes,
- ✓ le temps de formation spécialisée en allaitement,
- ✓ l'expérience pratique. Une expérience pratique approfondie d'accompagnement de l'allaitement est requise avant de se présenter à l'examen.

Tous les documents d'IBLCE en français sont disponibles sur le site internet d'IBLCE : <https://iblce.org/french-2/>

Le « Guide d'information des candidats » qui fait référence pour l'examen peut être téléchargé à l'adresse suivante :

https://iblce.org/wp-content/uploads/2019/10/2019_September_23_candidate-information-guide_ENGLISH_DRAFT_FRENCH.pdf

Sur le plan international, 3 voies d'accès à l'examen ont été définies par IBLCE. En France, seule la voie 1 est accessible actuellement aux candidats à l'examen.

Les conditions d'accès sont les suivantes :

- ✓ Être titulaire d'un diplôme de professionnel de santé tels que défini par la Haute Autorité de Santé⁽¹⁾ (HAS) et reconnu par IBLCE⁽²⁾, ou bien, avoir l'arrière-plan de formation exigé⁽³⁾.
- ✓ Pouvoir justifier d'au moins 90 h de formation spécialisée en allaitement, dont 5 heures de formation en communication, suivies dans les 5 années précédant immédiatement l'envoi du dossier de candidature à l'examen d'IBLCE. La formation du CREFAM, couvrant toutes les disciplines et périodes du programme de l'examen, permet de remplir ce critère.
- ✓ Avoir comptabilisé au moins 1000 h de pratique clinique spécifique en lactation (PCS) effectuée dans un cadre supervisé dans les 5 années précédant l'envoi du dossier à l'IBLCE.

(1) : https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2012-06/09ro3_reco_delivrance_information_personne_etat_sante.pdf

(2) : https://iblce.org/wp-content/uploads/2018/08/2012_Nov_20_DOC_recognised-health-professions_FRENCH.pdf

(3) : Consulter le Guide des prérequis de formation en sciences de la santé :

<https://iblce.org/wp-content/uploads/2018/04/health-sciences-education-guide-french.pdf>

Calcul du nombre d'heures de pratique clinique spécifique pour l'examen

Période sur laquelle calculer son nombre d'heures de pratique clinique spécifique (PCS)

Les heures de PCS sont à calculer sur les 5 années précédant l'année de l'examen. L'IBLCE demande que les candidats puissent justifier d'au moins **1000 heures de PCS** sur cette période.

Nature des activités retenues pour la pratique clinique spécifique en allaitement

Cette pratique recouvre, par exemple, les activités suivantes :

- ✓ Consultations en face à face individuel ;
- ✓ Consultations par téléphone ou par e-mail ;
- ✓ Séances collectives (séance sur l'allaitement dans le cadre de la préparation à la naissance, réunions de parents...);
- ✓ Réalisation de formations sur la lactation pour les familles ou les professionnels de santé.

Il est requis que les heures de PCS soient effectuées sous supervision.

Calculer le pourcentage du temps consacré à la pratique clinique spécifique en allaitement

Il n'est pas toujours facile d'estimer le pourcentage de son temps consacré à l'aide directe auprès des familles pour l'allaitement. Ce pourcentage dépend de votre profession, des conditions de votre exercice et des taux d'allaitement dans la population avec laquelle vous travaillez.

Nous vous suggérons de noter pendant quelques semaines la répartition de votre temps pour faire une estimation aussi précise que possible. Cela peut aussi vous aider pour estimer ce pourcentage dans vos emplois précédents, s'il y a lieu.

Justification du calcul d'heures de pratique clinique spécifique

Chaque année, un certain nombre de dossiers sont tirés au sort pour être examinés en détail et le tableau d'heures de pratique clinique spécifique (voir ci-dessus après le bulletin d'inscription à la formation du CREFAM) est alors à fournir dans les plus brefs délais.

IBLCE se réserve le droit de contacter les personnes mentionnées dans le dossier comme référentes, par mail ou par téléphone afin qu'elles confirment le calcul d'heures du (de la) candidat(e).

S'informer auprès de IBLCE

Toutes les informations qui précèdent sont susceptibles d'être modifiées par IBLCE.

Pour tout renseignement sur l'examen, sur les critères permettant de s'inscrire, sur l'arrière-plan de formation ou sur les heures de pratique clinique spécifique, vous pouvez **contacter la coordinatrice française de l'IBLCE, Mme Chantal Audoin : france@iblce.org**